



Résolution pour une caisse-maladie nationale

adoptée à l'occasion de l'assemblée des délégués
du PCS Suisse du 28 août 2010 à Lucerne

La création d'une caisse-maladie unique figure depuis longtemps dans le programme politique du Parti chrétien-social (PCS). Lors de leur assemblée des délégués à Lucerne, les délégués du PCS Suisse ont adopté une résolution demandant la création d'une caisse-maladie nationale et décidé d'adhérer à l'association de soutien à l'initiative populaire de ce nom.

La santé publique n'est pas un marché ordinaire. Dans un système où l'on est obligé de s'assurer, où les prestations de l'assurance de base obligatoire sont définies dans un catalogue et où les tarifs sont fixés, la concurrence entre les caisses que prévoit la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) ne peut pas jouer. L'explosion des primes des dernières années le prouve: la pseudo-concurrence entre les 87 caisses-maladie du pays est non seulement inefficace mais aussi coûteuse. Un modèle qui prouve, jour pour jour, son inefficacité et qui manque en outre cruellement de transparence doit être remplacé !

Des caisses-maladies qui passent leur temps à chasser les bons risques, à adapter leurs réserves au nombre des adhérents et à financer leurs conseils d'administration délaissent leur tâche principale: la santé des assurés.

Face à ces évidences, le PCS demande, comme cela figure depuis des années dans son programme politique, la création d'une caisse maladie unique. Il soutiendra l'initiative « pour une caisse-maladie nationale » qui va être lancée au printemps 2011.

PCS Suisse – Parti Chrétien-social Suisse

Présidente: Monika Bloch Süss tél. 079 365 71 29
Conseillère nat: M.-Th. Weber-Gobet tél. 079 508 72 94
Secrétariat: Marlies Schafer-Jungo tél. 026 496 30 74,

www.csp-pcs.ch

e-mail: bloch@csp-pcs.ch
e-mail: weber.gobet@parl.ch
e-mail: info@csp-pcs.ch